

M U N I C I P A L I T É D ' U P T O N

AVIS PUBLIC BILAN SUR LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

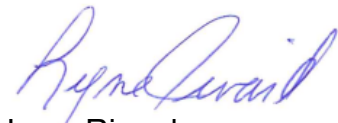
À toute personne intéressée par le bilan annuel de la qualité de l'eau potable.

AVIS PUBLIC-vous est donné, par la soussignée, Lyne Rivard, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Upton:

QUE le responsable du système de distribution de l'eau potable doit au plus tard le 31 mars de chaque année, avoir complété un bilan de la qualité de l'eau livrée à des fins de consommation humaine durant la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année qui précède, en conformité avec l'article 53.3 de la Loi sur la qualité de l'eau potable.

QUE ce bilan est dressé pour l'année 2025 et est disponible pour consultation au bureau municipal et en ligne sur le site internet de la municipalité, à l'adresse suivante : www.upton.ca

Donné à Upton, ce 16^e jour du mois de février de l'an 2026.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Lyne Rivard".

Lyne Rivard
Directrice générale et greffière-trésorière